

Paris, le 13 mai 2019

Objet : Petit-déjeuner 6 juin 2019

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au petit-déjeuner que nous organisons le :

Jeudi 6 Juin 2019 de 8h30 à 10h00

Dans les locaux de la SICASOV – Salle Vilmorin – 7, rue Coq Héron - 75001 Paris

« Erosion de la biodiversité : vrai ou faux »

Après le rapport du « GIEC de la Biodiversité » (IPBES) présenté le 6 mai dernier sur lequel 150 experts de 132 pays ont travaillé et un sommet du G7 qui a adopté le même jour une charte pour lutter contre l'érosion de la biodiversité, la question de la biodiversité et de sa dégradation a pris une ampleur planétaire.

En effet de nombreuses études montrent une érosion inquiétante de cette biodiversité dans de nombreuses régions du globe. Le récent rapport de l'IPBES fait état d'une disparition prochaine d'un million d'espèces et en France métropolitaine, 14% des mammifères, 24% des reptiles, 23% des amphibiens et 32% des oiseaux nicheurs sont menacés de disparition du territoire. Tout comme 22% des poissons d'eau douce et 28% des crustacés d'eau douce. Pour la flore, 15% des espèces d'orchidées sont menacées (liste rouge UICN).

Aujourd'hui se pose la question de la préservation de cette biodiversité.

L'agriculture n'est pas la seule activité concernée par cette préservation, les activités forestières, l'urbanisation, l'exploitation des zones marines, la gestion des transports sont aussi des acteurs majeurs dans la sauvegarde de la biodiversité.

En métropole, les zones agricoles représentent plus de la moitié du territoire. A ce titre, le rôle de l'agriculture est prépondérant. En effet, celle-ci peut être un élément represseur mais aussi un élément créateur de biodiversité

Cette présentation a pour objectif de présenter un panorama de la situation en zone agricole et de montrer qu'il existe de nombreuses pistes d'amélioration de cette situation grâce à l'agriculture.

par Monsieur André FOUGEROUX
Apiculteur - Membre de l'Académie

Espérant vivement votre présence, nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer le coupon-réponse joint, avant le 3 juin 2019.

Veillez croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alain JEANROY
Président